

Profil de poste

Pôle d'activité		pôle psychiatrie (P9)5540p85+62		
Date de création	16/08/2012	Date de mise à jour	09/3/2017	Version n° 2

Intitulé du poste	INFIRMIER(E) DIPLOME D'ETAT unité d'hospitalisation H24 psychiatrie adultes
Fiche métier associée	05C10

Description du poste

Le rôle infirmier en psychiatrie prend en compte la personne dans sa globalité.

Il vise à rétablir l'intégrité physique et psychique de l'individu, à découvrir et comprendre ses difficultés et à lui donner les moyens de les résoudre. Le soin infirmier répond au besoin provoqué par la maladie, rupture de l'équilibre, de l'harmonie, de la santé, traduisant une souffrance physique, psychologique, une difficulté ou une inadaptation à une situation nouvelle, provisoire ou définitive. Les soins infirmiers ont pour objet :

- de protéger, maintenir, restaurer et promouvoir la santé ou l'autonomie des fonctions vitales de la personne,
- de concourir aux méthodes et à l'établissement du diagnostic,
- de favoriser le maintien, l'insertion ou la réinsertion des personnes dans leur cadre de vie habituel ou nouveau.

Les soins infirmiers en santé mentale se caractérisent par des actions de base relationnelles et éducatives requérant technicité, disponibilité, écoute, observation, analyse des problèmes, respect de la personne et de ses différences liées à la pathologie, accompagnement et actions de soins, mais aussi continuité du soin dans sa permanence et dans la cohérence des équipes.

Positionnement hiérarchique

- Directeur Coordonnateur général des soins
- Cadre supérieur du Pôle 9
- Cadre supérieur de santé du Service
- Cadre de santé du service

Relations fonctionnelles

- Médecin chef de service
- Equipes médicales et paramédicales du pôle
- Equipes administratives du pôle

Format du poste

journées - Quarts - Nuits - Alternance planifiée Jour/Nuit

Quotité	100 % / 80%	Situation géographique	Hôpital Pierre Janet LE HAVRE
---------	--------------------	------------------------	--------------------------------------

Conditions et sujétions particulières d'exercice

- Rythme jour et nuit, travail le week-end et jours fériés afin d'assurer la continuité des soins. L'agent peut être sollicité pour un changement d'horaires y compris la nuit et le week-end. Permis B.

Compétences requises	
Connaissances	<ul style="list-style-type: none"> - Accueil du patient , respect, dignité, empathie, aide au diagnostic, entretien infirmier, écoute, observation, évaluation de situation de soins. - Evaluation du risque suicidaire et capacité de gestion de crise - Capacités d'écoute, de communication et à transmettre les informations au sein d'une équipe.
Qualités individuelles	<ul style="list-style-type: none"> - Rigueur professionnelle et respect des règles de confidentialité et de discrétion. Autonomie. - Empathie , rigueur, disponibilité, écoute, négociation, maîtrise de soi et gestion des émotions. - Savoir rendre compte de son activité
Expérience	<ul style="list-style-type: none"> - Expérience et / ou formation en Santé Mentale ou en projet de l'acquérir - Se situer au sein de l'équipe pluridisciplinaire afin d'orienter les demandes des patients vers les professionnels concernés. - Sens de l'observation, de l'organisation, des responsabilités, et de l'autorité.

Principales activités
<ul style="list-style-type: none"> - Prendre en charge des patients présentant une pathologie psychiatrique hospitalisé à temps complet - Accueillir, écouter, accompagner et soutenir le patient et sa famille au cours de l'hospitalisation - Eduquer et informer le patient et sa famille concernant les examens la pathologie les traitements - Mettre en application les prescriptions médicales en concordance avec le projet de soins du patient, assurer la surveillance - Réaliser et contrôler des soins techniques sur prescriptions médicales (ex : injections, pansements, voie veineuse périphérique ...) - Surveiller l'état des patients en rapport avec leur pathologie ou leur thérapie - Etre référent des patients afin d'assurer la continuité des soins à moyen ou long terme - Mesurer le degré d'autonomie des patients - Evaluer la douleur et mettre en œuvre le protocole - Tenir le dossier de soins infirmiers, le dossier informatisé du patient - Transmettre des informations (écrites ou orales) pour assurer la continuité des soins - Organiser et mettre en œuvre le transfert, la sortie des patients - Participer à la politique de gestion des risques vigilance et traçabilité - Organiser son travail avec l'ensemble des unités fonctionnelles du pôle et du secteur - Encadrer les stagiaires, les nouveaux agents et les personnels placés sous sa responsabilité

visas	
Rédaction	Mme BELAID– Cadre Supérieur de Pôle
Candidature	Lettre+CV à sec.dir.psy@ch-havre.fr Me BELAID
Validation DRH	